

Affaire suivie par  
Olivier Thenail  
IEN St Jean de Maurienne  
Tél. 04 79 64 04 89  
[olivier.thenail@ac-grenoble.fr](mailto:olivier.thenail@ac-grenoble.fr)

Chambéry, le 22 novembre 2024

Le Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de la Savoie  
à  
Mesdames et Messieurs les IEN,  
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges  
Mesdames et Messieurs les directeurs de SEGPA  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

**Objet : Défi bi-départemental scientifique, technologique et artistique, de la petite section à la 6e.**

L'enseignement des sciences et de la technologie, dès le plus jeune âge, est indispensable pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences et la technologie occupent une place prépondérante. Le défi 2024-2025 proposé conjointement par les groupes départementaux Sciences de la Savoie et de l'Isère s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il permet de développer des compétences langagières, de donner du sens aux notions mathématiques et scientifiques et s'attache à explorer les liens entre les arts et les sciences. Il offre également la possibilité, aux enseignants qui le souhaitent, de mener ce projet en lien avec des classes en Europe dans le cadre de e-twinning.

Le thème de ce nouveau défi vous invite à engager vos élèves dans une démarche scientifique et de création en les incitant à produire une œuvre artistique en utilisant une palette de couleurs réalisée à partir d'éléments naturels dans les conditions définies par le [règlement général](#).

Ce défi intitulé « **Peindre avec la nature** » s'adresse à tous les élèves quel que soit le cycle, y compris les classes de 6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> SEGPA.

Les inscriptions au défi s'effectuent uniquement en ligne sur le site départemental Savoie Educ : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/defi-scientifique-technologique-et-artistique>

J'attire votre attention sur la date **limite d'inscription fixée au vendredi 21 février 2025**.

Le comité de pilotage du défi organisera une **finale le vendredi 23 mai 2025** avec l'appui d'élèves de cycle 3 qui apprécieront les productions au regard du cahier des charges et attribueront le prix artistique dans chaque cycle. Cependant, l'important étant d'engager les élèves, toute production, même inachevée ou non conforme, sera valorisée.

Ce défi s'inscrit dans une pédagogie de projet et peut être un objet de travail fructueux, interdisciplinaire, partagé par les enseignants et les élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré dans le cadre du cycle 3.

Je vous encourage à vous inscrire nombreux à cette quinzième édition du défi départemental qui est l'occasion pour les élèves d'expérimenter, d'inventer, de construire et d'échanger, possiblement avec des classes européennes, autour d'un problème scientifique et technologique concret tout en permettant une ouverture vers les arts et la création, dans le cadre des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Je vous remercie pour votre implication dans cette action au bénéfice de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

*En un remerciement et à votre  
disposition,*

*Francis Coux*

Pour la rectrice  
et par délégation  
Le directeur académique  
François Coux